

UN ÉDIFICE RELIGIEUX DÉCOUVERT DANS LA FORTIFICATION OTTONIENNE DU ROCHER DU VIEUX-CHÂTEAU À PONT-DE-BONNE (MODAVE, PROVINCE DE LIÈGE)

Emmanuel DELYE¹, Françoise BOLLAND¹, Sylvie DE LONGUEVILLE², Aurélien DELYE¹,
Philippe FRANQUINET¹, Achilles GAUTIER³, Sarah STOCK¹ & Guillaume WYMMERSCH^{1,4}

1. Introduction

Les recherches menées depuis 2004 par le Cercle archéologique Hesbaye-Condruz sur le site du *Rocher du Vieux-Château* à Pont-de-Bonne (hameau de la commune de Modave ; fig. 1A) ont permis de mettre au jour une succession d'occupations dont les plus anciennes remontent à la Préhistoire récente (DELYE [dir.], 2016 ; DELYE *et al.*, 2018). C'est au début du Néolithique moyen II (vers 4300 av. J.-C.) que des agriculteurs/éleveurs du groupe du Bischheim occidental s'installent sur l'éperon. Ils sont suivis, au début du 4^e millénaire, par d'autres populations du groupe de Michelsberg. Leurs présences sont matérialisées par des dépotoirs à ciel ouvert (épandages), par deux petites fosses et par une tranchée-palissade contenant un matériel archéologique relativement abondant. Le site est ensuite abandonné pendant plusieurs millénaires et il faudra attendre le second âge du Fer pour que de nouvelles populations s'installent. Un lot de céramiques, trouvé en partie sous le rempart de La Tène finale, indique que le site est à nouveau occupé au La Tène moyen, probablement par un petit établissement agricole. C'est au La Tène final qu'un rempart de type *muris gallicus* ceinture le site, isolant une superficie de 4 hectares. Après sa destruction par un incendie, le site retombe dans l'oubli pendant un millénaire. Une nouvelle fortification est reconstruite sur les ruines de la précédente au X^e siècle (fig. 1B).

C'est au cours d'une prospection pédestre dans les bosquets situés au centre du site que nous avons été intrigués par une cavité fraîchement creusée par un détectoriste dans un grand amoncellement de pierres. Un alignement de trois blocs calcaires liés au mortier de chaux y était encore visible. Un

rapide sondage à l'aplomb de ceux-ci a fait apparaître une seconde assise traduisant la présence d'un mur. Afin de préserver au maximum cette découverte (une autre fouille clandestine plus ancienne était également visible), une zone de fouille de 300 m² a été implantée sur l'ensemble de l'amas de pierres et fouillée durant les étés 2017 et 2018 (zone 17 ; fig. 1 : 7 et fig. 2).

Les stratigraphies relevées dans la zone 17 montrent une superposition d'unités de fouille (fig. 3). Sur l'encaissant rocheux calcaire, de petites poches d'argile de dissolution (UF [294]) sont piégées dans les creux de la roche et sont réparties de façon inégale. L'analyse granulométrique⁵ de ce sédiment révèle la présence de limon (58,87 %), d'argile (29,03 %) et de sable (12,10 %). D'après le diagramme des textures de la carte des sols de la Belgique, ce sédiment est qualifié d'*argile limoneuse*. La présence d'une faible fraction d'humus (1,3 %) traduit une contamination venant du haut. Il contient également un faible pourcentage de gravier (2-20 mm, soit 2,14 %). Le paquet sédimentaire principal repose sur l'encaissant rocheux et les îlots d'argile. Sa hauteur varie entre 5 et 35 cm. Il a été décomposé en trois unités stratigraphiques équivalentes : [251] à l'extérieur de l'édifice religieux, [268] dans le chœur (structure 39) et [269] dans la nef (structure 40). L'analyse granulométrique de l'UF [251] montre une plus grande présence de sable (30,84 %) dont une partie provient très certainement de la construction de l'oratoire, du limon (41,09 %) et de l'argile (28,07 %). Ces données, reportées sur le diagramme des textures de la carte des sols de la Belgique, donnent la classe texturale *argile*. L'analyse de la fraction grossière (> 2 mm) représente 2,18 % de graviers (2-20 mm) et 5,63 % de cailloux (20-75 mm). Le pourcentage d'humus atteint 3,1 %. Ces trois unités renferment un abondant matériel

¹ Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, emmanuel.delye@skynet.be

² Agence wallonne du Patrimoine, sylvie.delongueville@awap.be

³ Université de Gand, achiel.gautier@gmail.com

⁴ Boursier de doctorat en Sciences Humaines, Département des Sciences Historiques, Université de Liège. gwymmersch@uliege.be

⁵ Les analyses granulométriques ont été effectuées au Laboratoire d'analyse chimique de Tinlot et au Laboratoire d'analyse granulométrique de l'ULiège. Nous remercions Olivier Collette de l'AWaP pour la prise en charge des échantillons.

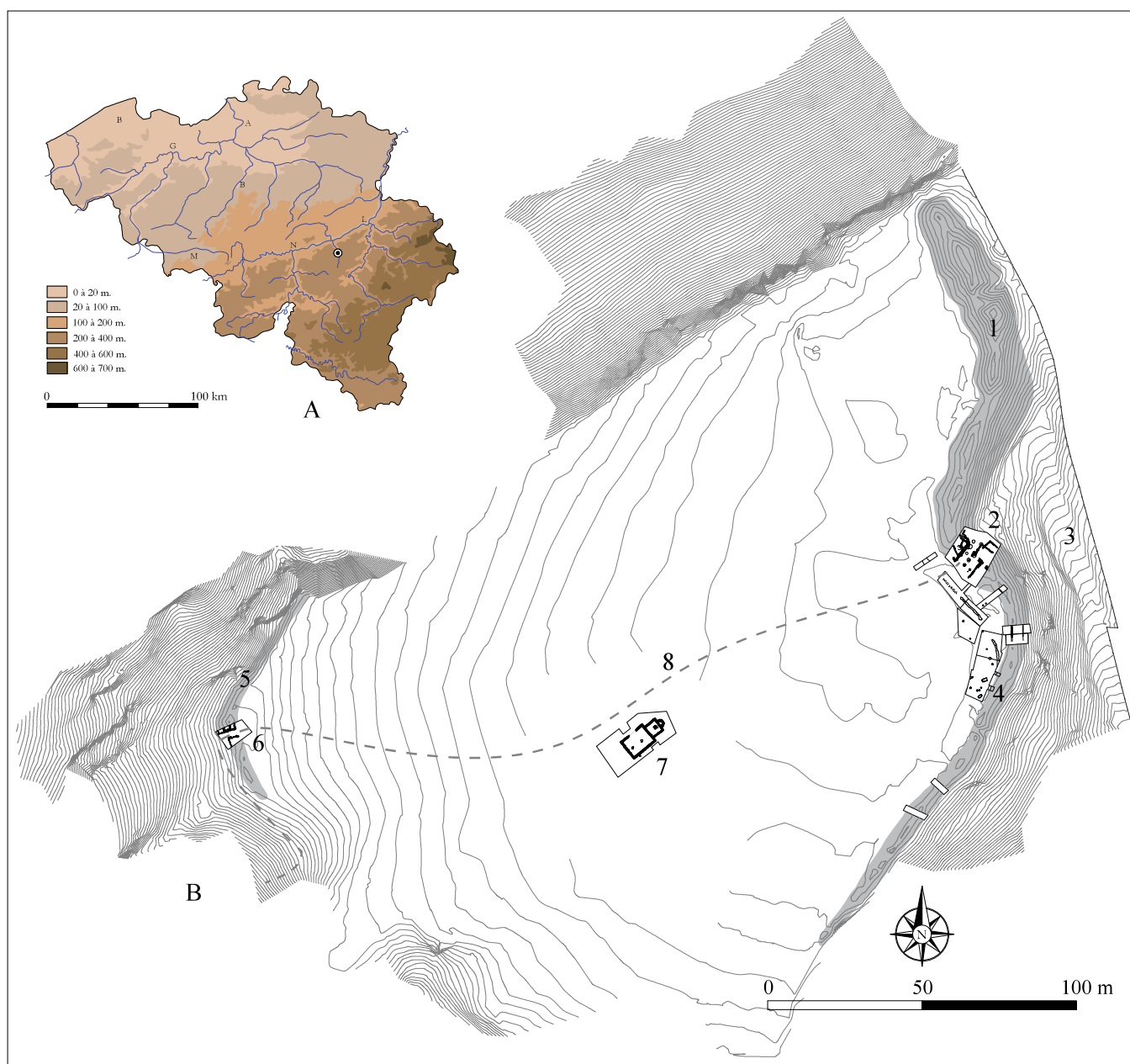


Figure 1 – A : localisation de Pont-de-Bonne ; B : plan général du site. 1, barrage oriental ; 2, porte orientale ; 3, chemin d'accès moderne ; 4, rempart sud-est ; 5, rempart occidental ; 6, porte occidentale ; 7, oratoire (zone 17) ; 8, chemin reliant les deux portes.

céramique du X^e siècle ainsi que quelques restes néolithiques et protohistoriques intrusifs. Le tout est recouvert d'un humus forestier (UF [250]).

2. L'édifice religieux

Après le retrait de la couche humifère [250], plusieurs murs sont rapidement apparus, dessinant le plan presque complet d'un édifice religieux mononef à chœur carré rétréci et chevet à abside (fig. 4). Sa longueur totale est de 15,79 m *extra muros*. Le chœur est orienté vers le nord-est. La plupart des murs conservés correspond aux fondations du bâtiment ; peu d'élévations nous sont parvenues. Cet édifice n'a connu qu'une seule phase de construction.

2.1. La nef

La nef est constituée d'une unique pièce pseudo-rectangulaire. Son mur gouttereau nord-ouest [253] mesure 9,76 m de longueur alors que son vis-à-vis [261] mesure 9,60 m. Sa largeur atteint 7,39 m au niveau du pignon sud-ouest [287] et 7,47 m au niveau du mur [260] qui sépare la nef du chœur. L'épaisseur des murs varie de 0,55 à 0,60 m sans qu'il n'y ait de différence entre la fondation et l'élévation. Les murs de fondation sont élevés dans des tranchées préalablement creusées dans le substrat argilo-limoneux [251-268-269]. Elles atteignent régulièrement l'encaissant rocheux ou argileux [294] (fig. 3). Certaines têtes de roche, trop difficiles à extraire, ont été conservées au fond des tranchées et ont servi d'assise à la fondation ou à l'élévation. Les murs de fondation

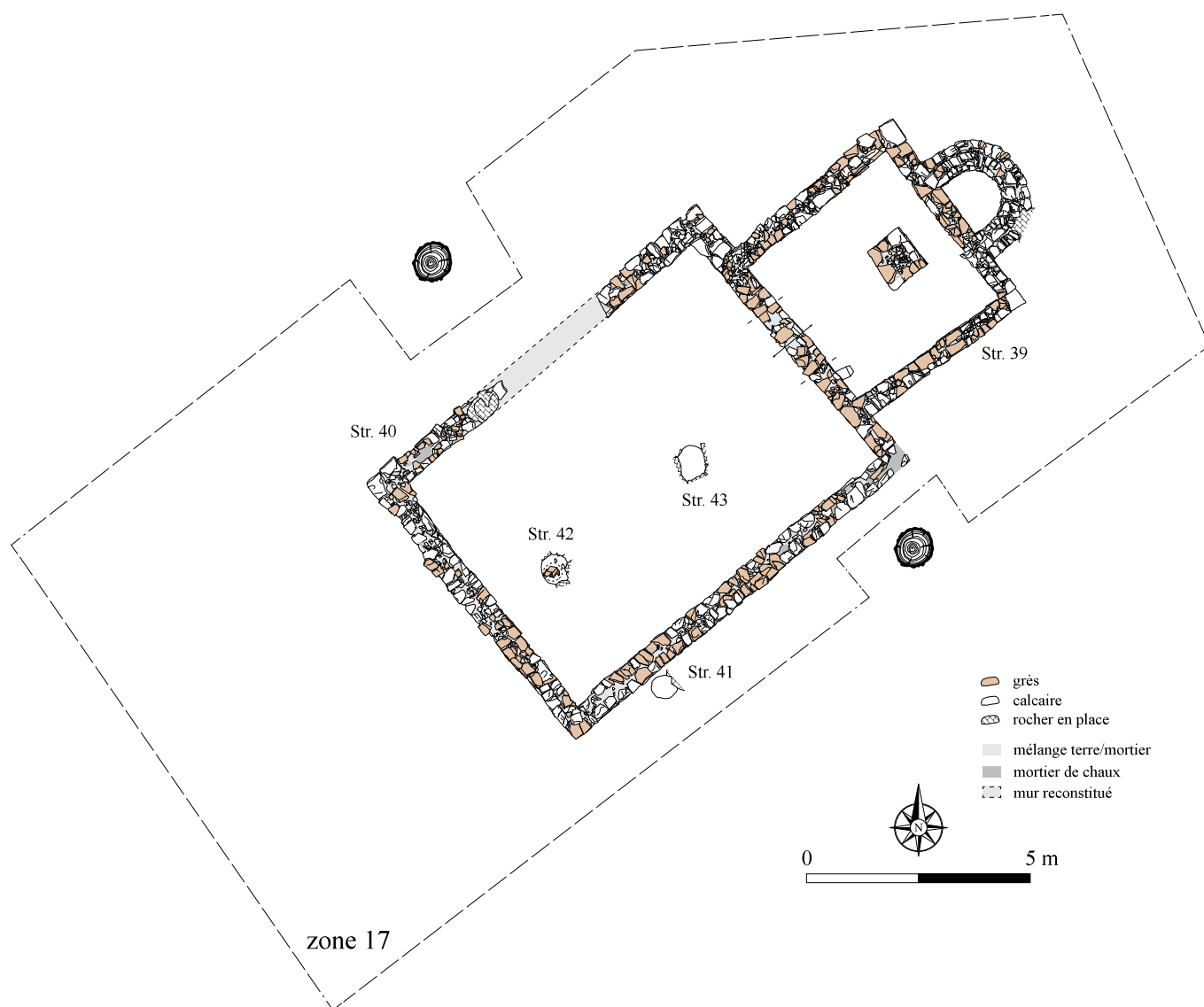


Figure 2 – Zone 17. Plan de masse.

sont construits presque exclusivement au moyen de gros blocs en calcaire bruts liés au mortier de chaux dont certains, disposés aux angles, atteignent des dimensions importantes (fig. 5). Les tranchées de fondation ont été rebouchées par le sédiment argilo-limoneux, des pierres calcaires et des plaquettes de grès ainsi que des restes de mortier de chaux et de sable. La construction hors-sol a privilégié l'utilisation de plaquettes de grès sans toutefois abandonner l'usage du calcaire. Aucune porte d'entrée n'est conservée mais il est probable qu'elle était située au milieu du gouttereau nord-ouest, là où le mur a été complètement récupéré (seuil ?). Cette hypothèse est renforcée par la présence, à quelques mètres de ce côté de l'édifice, d'un ancien chemin encore visible dans le paysage et qui semble relier les deux portes de la fortification (fig. 1 : 8).

2.2. Le chœur

Le chœur, dont les murs sont bien chaînés à la nef (fig. 6), est presque carré. La longueur des murs gouttereaux est de 4,53 m au nord-ouest ([257]) et de 4,31 m au sud-est ([252]).

Le mur du chevet [254] atteint 5,08 m. Ici, l'épaisseur des murs ne dépasse pas 0,53 m. Comme pour la nef, les murs du chœur sont élevés dans des tranchées de fondation. Au milieu de la face externe du mur gouttereau nord-ouest [257], à la transition entre la fondation et l'élévation, les plaquettes de grès sont disposées en épi (*opus spicatum*) sur une longueur de 0,70 m (fig. 7). La communication entre le chœur et la nef se faisait par une ouverture de 1,84 m de largeur. Son piédroit septentrional est encore bien conservé sur plusieurs assises. La base de l'autel [274] (1 m × 0,95 m) est située dans l'axe de l'édifice, à 0,78 m du mur du chevet [254] (fig. 8). Dans le chœur également, contre le mur séparant de la nef, une pierre posée à plat et liée au mortier à la fondation, pourrait être la base d'un élément mobilier en pierre (fig. 9).

2.3. L'abside

Au niveau du mur du chevet [254] et chaînée à celui-ci, une petite abside semi-circulaire a été construite avec les mêmes ma-

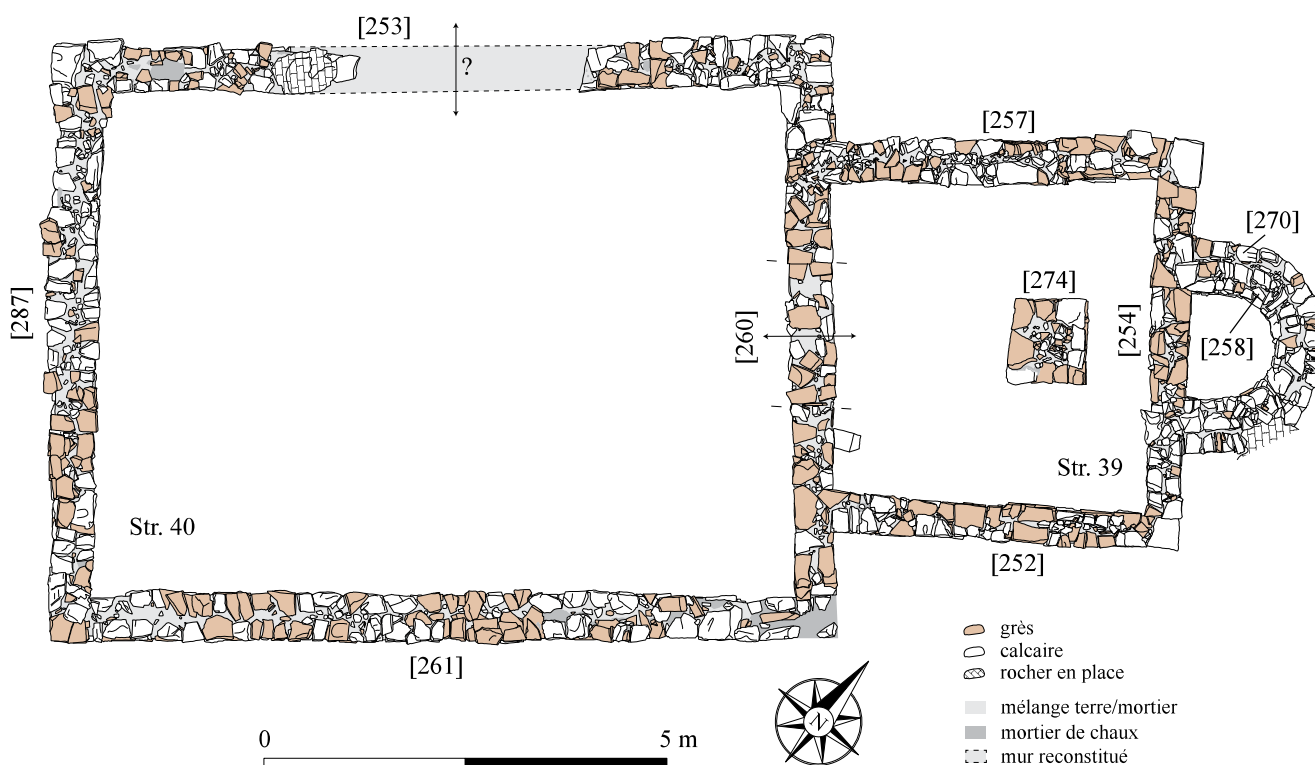


Figure 4 – Zone 17. Relevé en plan et orthophotographie de l’oratoire de Pont-de-Bonne (© CAHC).

tériaux (mur [258] ; fig. 10). Cette abside est relativement petite avec une largeur de 1,34 m et une profondeur de 1 m *intra muros*. Son mur est également plus étroit, entre 0,37 et 0,39 m de largeur. Une couronne de pierres [270], disposées sur une seule assise et liées au mortier de chaux, renforce la face externe du pied de la fondation, portant sa largeur à 0,66 m.

2.4. Les sols

Aucune trace de béton, d’épandage de mortier, de hérisson de pierre ou de matériaux de construction ayant pu servir à la constitution d’un sol n’a été mise au jour. Les sols de la nef et

du chœur devaient être en terre battue. La présence de nombreuses têtes de roche traversant le sédiment argilo-limoneux à l’intérieur de l’édifice (UF [268] et [269]), dont certaines ont été martelées (fig. 11), peuvent nous renseigner sur l’altitude minimale de ces sols.

Le sol de la nef devait être situé à une altitude minimale de 217,5 m et dans le chœur, à une altitude de 217,9 m. La différence de hauteur entre la nef et le chœur, d’une quarantaine de centimètres, nécessitait la présence de deux marches pour accéder au chœur. Au niveau de l’abside, l’altitude du sommet conservé du mur du chevet [254] est de 218,2 m. Le sol



Figure 5 – Zone 17. Angle de fondation entre les murs [287] et [253].



Figure 6 – Zone 17. Chaînage entre le mur gouttereau nord-ouest [257] et le mur de refend [260], vue de l'intérieur du chœur.

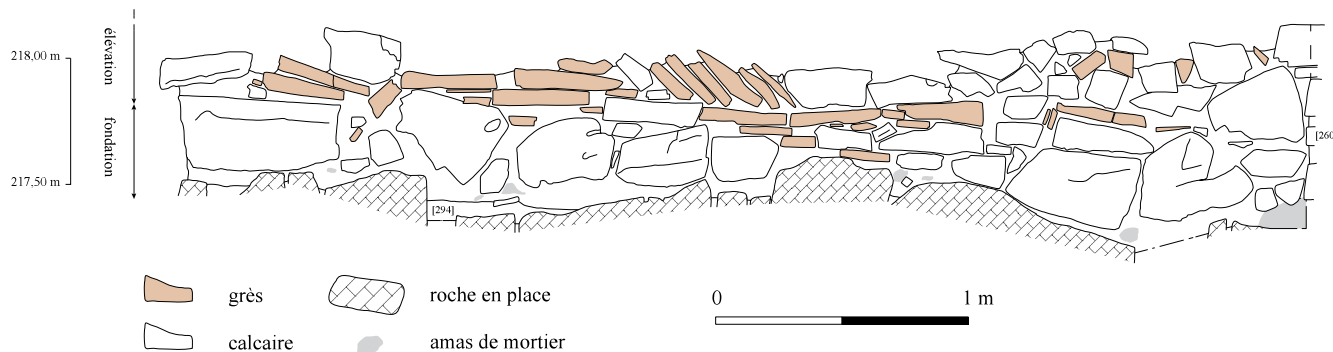


Figure 7 – Zone 17. Élévation du mur gouttereau nord-ouest du chœur (mur [257]) présentant une assise partielle en épi, vue de l'extérieur.



Figure 8 – Zone 17. Fondation de l'autel.



Figure 9 – Zone 17. Bloc de fondation pour un élément mobilier en pierre (?) contre le mur [260].



Figure 10 – Zone 17. L'abside, vue de l'extérieur.



Figure 11 – Zone 17. Tête de roche martelée dans le chœur de l'oratoire.

de l'abside était surélevé d'au moins 25 cm par rapport à celui du chœur. Ici, l'espace compris entre l'autel [275] et le mur du chevet [254] (78 cm) ne permettait pas la présence de marches. L'abside n'était donc pas accessible de plain-pied.

3. Les autres structures

3.1. Le foyer 41

Une petite zone rubéfiée (fig. 2 et 12 : 1) est présente le long du mur gouttereau sud-est à l'extérieur de la nef. Le foyer, de plan circulaire (diamètre approximatif : 0,55 m), est adossé à une tête de roche à l'est. Il est encore conservé sur une dizaine de centimètres de hauteur. Son fond est irrégulier et partiellement en contact avec la roche en place. Son remplissage unique [291] est constitué d'un sédiment argilo-limoneux rubéfié de couleur rougeâtre contenant des nodules de mortier de chaux. Sept fragments de céramiques carolingiennes étaient piégés dans ce remplissage. Le foyer recoupe la tranchée de fondation [272] et est donc postérieur à son remblayage.

3.2. La fosse 42

Le sommet de cette structure est apparu lors du nettoyage de la surface du rocher (fig. 2 et fig. 12 : 2). Aucune relation stratigraphique n'a pu être observée avec la couche sédimentaire [269] qui la recouvre du fait de la présence de racines. La fosse présente une ouverture pseudo-circulaire (diamètre : 0,64 m) et des parois fortement évasées et irrégulières. Sa profondeur atteint 0,54 m sous la surface du rocher. Le comblement [292] de la fosse est constitué d'un mélange de sédiment argilo-limoneux brun foncé à brun rougeâtre, de terre noire, de nombreux nodules de terres rubéfiées, de petits fragments de charbon de bois, de plaquettes de grès et de blocs de calcaire de petites dimensions ainsi que de quelques rares fragments blanc-jaune de mortier de chaux. Le sommet de la structure est comblé par des plaquettes de grès de plus grand gabarit dont certaines ont subi l'action du feu. Le matériel archéologique est principalement situé dans la partie supérieure du comblement et comprend un petit couteau en fer (fig. 27 : 1), sept fragments fauniques et quelques tessons de

céramique (trois carolingiens et un protohistorique). Cette structure est bien médiévale et s'apparente plutôt à un trou de poteau brûlé qu'à un foyer.

3.3. La fosse 43

Cette fosse s'apparente également à un trou de poteau (fig. 2 et 12 : 3). Son ouverture est ovale (0,73 x 0,55 m). La dureté de la roche à cet endroit a probablement perturbé le creusement de la fosse. Décalé vers l'est, son centre atteint 0,57 m de profondeur sous la surface du rocher pour un diamètre approximatif de 0,25 m. Son fond est plat et sa paroi orientale est sub-verticale. Le comblement [293] est de nature argilo-limoneux renfermant de petites pierres calcaires. Seuls trois fragments osseux de très petites dimensions étaient piégés dans le remplissage.

Ces deux trous de poteau 42 et 43 semblent antérieurs à la construction de l'oratoire. Leur fonction est indéterminée.

4. Le matériel archéologique

Le matériel archéologique mis au jour dans la zone 17 totalise 2764 objets ou fragments d'objets (faune comprise) pour une masse totale de 19,1 kg. Il est réparti de la manière suivante :

- dans la couche humifère [250] recouvrant la zone : 73 artefacts lithiques (p : 303,1 g), 115 ossements animaux (p : 235 g), 42 objets métalliques (p : 521,7 g) et 676 tessons de céramiques (p : 5037,1 g) ;
- dans l'horizon antérieur à la construction de l'édifice religieux (UF [251], [268] et [269]) : 50 artefacts lithiques (p : 307,7 g), 425 ossements animaux (p : 4649,7 g), 67 objets métalliques (p : 249,6 g) et 758 tessons de céramiques (p : 4107,6 g) ;
- dans les unités de fouille relatives à la construction de l'édifice religieux : 10 artefacts lithiques (p : 66,6 g), 283 ossements animaux (p : 1151,4 g), 26 objets métalliques (p : 94,3 g) et 206 tessons de céramiques (p : 2317,9 g) ;
- dans les structures 41, 42 et 43 : 10 ossements animaux (p : 19,1 g), un objet métallique (p : 18,1 g) et 22 tessons de céramiques (p : 143,1 g).

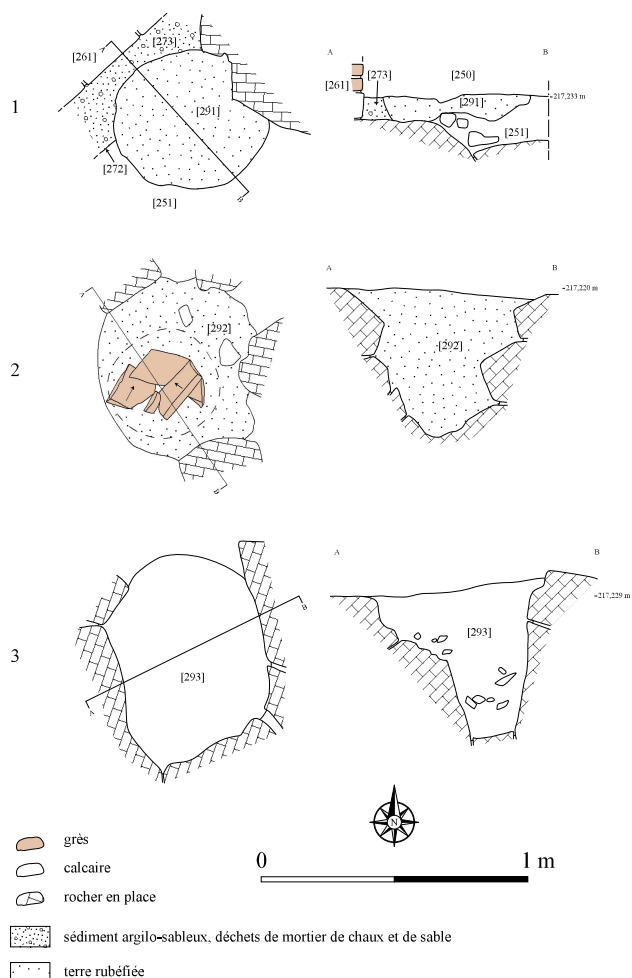


Figure 12 – Zone 17. Plans et coupes : 1, foyer (str. 41) ; 2, foyer/trou de poteau (?) (str. 42) ; 3, trou de poteau (str. 43).

Tous les objets postérieurs au X^e siècle se retrouvent uniquement dans l'horizon humifère [250], soit 28 objets métalliques (p : 481,4 g) et 198 tessons de céramiques (p : 3284,2 g).

4.1. Le matériel néolithique

4.1.1. La céramique

La céramique attribuée au Néolithique est composée de 38 fragments, pour un poids total de 92,1 g (poids moyen par tesson : 2,4 g). Cette grande fragmentation empêche tout remontage d'autant plus qu'il n'y figure aucun élément caractéristique. La plupart de ces fragments de céramique est dégraissé au quartz, souvent en grande quantité. La cuisson est généralement réductrice.

4.1.2. L'industrie lithique

Dans la zone 17, 16 outils (p : 183 g) et 117 produits de débitage (p : 494 g) ont été mis au jour. Ils sont obtenus dans un silex local de mauvaise qualité et présentent tous une patine blanche à gris clair. Ces artefacts proviennent principalement de la couche humifère [250] (10 outils et 63 produits de débitage).

Les produits de débitage regroupent 30 éclats non corticaux, 22 éclats corticaux, 38 débris/esquilles, 22 silex brûlés et 1 petit bloc testé. À cela s'ajoutent 2 fragments de lames épaisses (fig. 13 : 1-2).

Les outils sont principalement dominés par les grattoirs sur éclat (fig. 13 : 5-11). Ils sont réalisés soit sur des éclats épais, conservant régulièrement des plages de cortex, soit sur des éclats minces. Les talons sont lisses. Le front agissant, distal, est obtenu par de fines retouches directes parallèles. À côté de ces grattoirs sur éclats majoritaires, on dénombre deux grattoirs sur lame (fig. 13 : 3-4) dont seule la partie agissante est conservée. La cassure du front, au même endroit, traduit certainement la présence d'un manche. Les armatures de flèche sont perçantes à retouches bifaciales couvrantes (fig. 13 : 12-13) ou tranchante, de forme trapézoïdale à retouches abruptes directes (fig. 13 : 14). Les autres outils sont anecdotiques : une pièce martelée (fig. 13 : 15), un percuteur (fig. 13 : 16) et un tranchet (fig. 13 : 17). Il faut également ajouter un fragment de hache polie.

4.2. Le matériel laténien

Tout comme le matériel néolithique, le matériel protohistorique n'est pas rattaché à une structure ou à un rejet bien spécifique. On le trouve en position secondaire dans la plupart des unités stratigraphiques. Un petit lot se concentre au milieu de la nef, à la base de l'horizon [269], à proximité de la structure 43. Malgré le caractère homogène des pâtes, aucun remontage n'a pu être réalisé.

4.2.1. La céramique

Le lot comporte 194 fragments (p : 1,253 kg) et représente un nombre minimal de 11 individus, calculé sur le nombre de bords différents. La typo-chronologie se base sur celle définie par Fanny Martin (MARTIN, 2017), déjà utilisée sur d'autres ensembles du site (MARTIN & DELYE, 2016, p. 92-101 ; DELYE *et al.* 2018, p. 159-161).

Un premier ensemble de vases est réalisé dans une pâte limoneuse avec ajout ou non de chamotte et de quartz. Il regroupe une jatte à parois obliques (J.I ; fig. 14 : 1), deux pots carénés à haut col resserré (P.Ic ; fig. 14 : 2 et 5) dont l'un présente un décor d'impressions au doigt sur la lèvre, et trois pots ovoïdes à bord rentrant simple (P.Ib ; fig. 14 : 3-4, 6). Ces vases ont un fond plat (fig. 14 : 12-13). Les parois sont à peine régularisées et lissées ou présentent un éclaboussage d'argile. En surface, leur couleur va du brun-rouge à brun foncé ou noir avec un cœur noir.

Le second ensemble utilise des pâtes dans lesquelles a été ajouté un dégraissant carbonaté (calcite) grossièrement pilé (DECA) pour les formes fermées ou finement concassé et classé (DECAFIN) pour les formes ouvertes (MARTIN, 2017, p. 232-234). Il rassemble une jatte carénée à col concave du type J.IVa (fig. 14 : 7), un pot à bord rentrant, lèvre en bourrelet et épaule carénée (P.IIIa ; fig. 14 : 10) ainsi que deux pots ovoïdes à lèvre en bourrelet et bord rentrant indéterminés (P.IIa ou P.IIIa). Les parois de la jatte carénée sont soigneuse-



Figure 13 – Industries lithiques du Néolithique moyen II : 1-2, fragments de lames brutes ; 3-11, grattoirs ; 12-14 ; armatures de flèche ; 15, coin à fendre (?) ; 16, percuteur ; 17, tranchet.

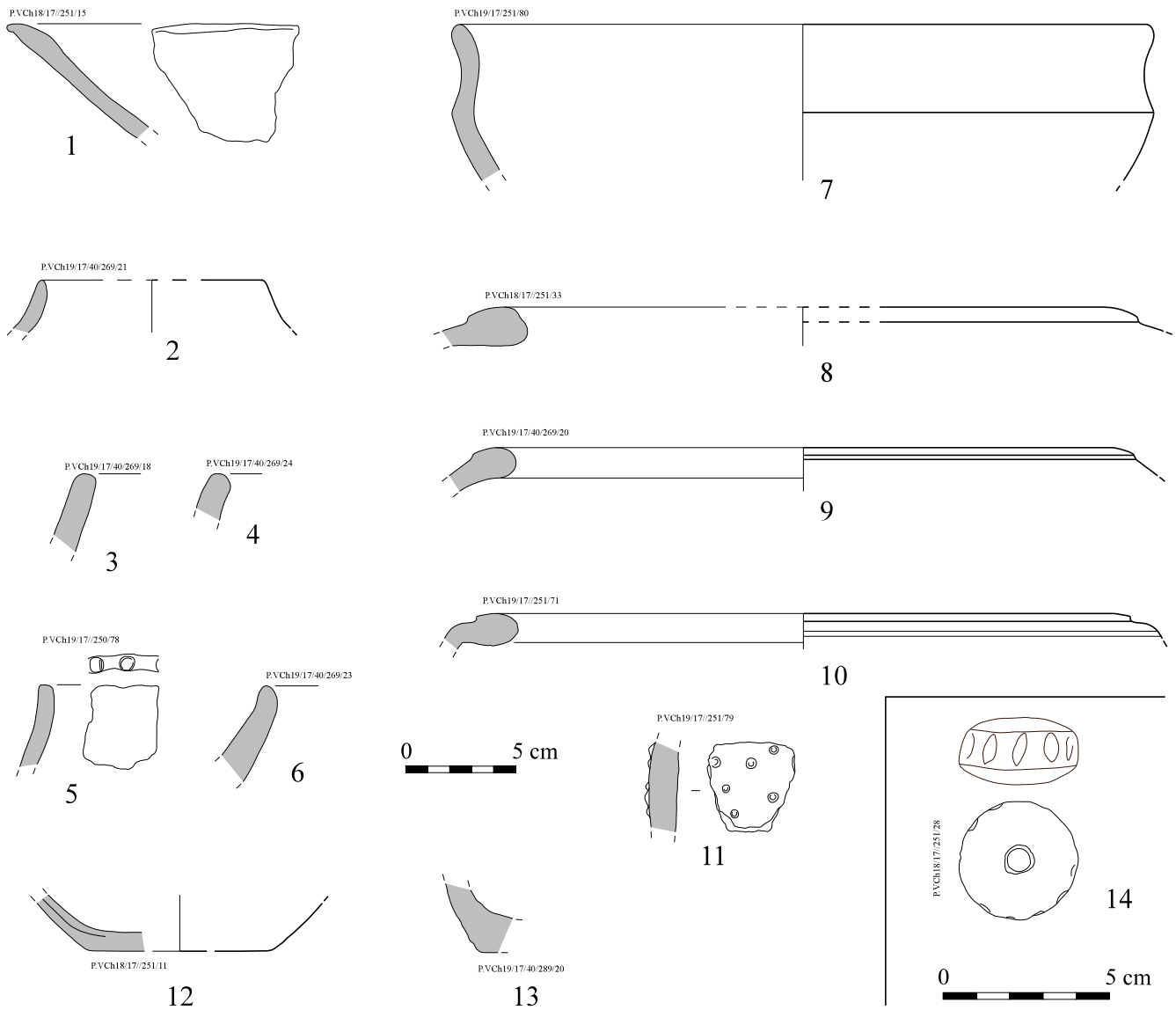


Figure 14 – Céramiques du second âge du Fer.

ment lissées alors que les pots semblent brossés au peigne. La panse de ce type de pot peut également être décorée de petites protubérances (fig. 14 : 11).

Une fusaïole provient de l'horizon argilo-limoneux [251] (fig. 14 : 14). Elle présente sur sa circonférence une série d'impressions parallèles réalisées à l'angle (diamètre : 35,6 mm ; hauteur : 19,3 mm ; diamètre du trou : 6,9 mm).

4.2.2. Le mobilier métallique

Une fibule en alliage cuivreux (fig. 15 : 1) a été mise au jour dans l'horizon [251], à l'est de l'oratoire carolingien. Elle est du type "à arc anguleux interrompu par un bouton" (type 7d de la typologie de Gaspar ; GASPAR, 2007, p. 40 et 52). La fibule possède six spires protégées par des ailettes, et une

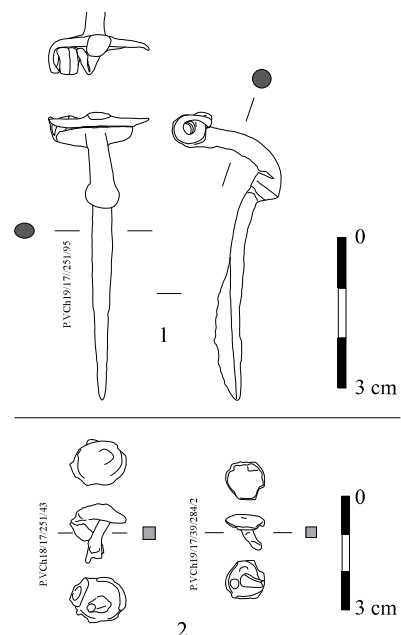


Figure 15 (ci-contre) – Objets métalliques : 1, fibule en alliage base cuivre ; 2, clous de chaussures (?).

Contexte	NR	NMI
Humus couvrant (UF [250])	622	25
Substrat encaissant (UF [251], [268], [269])	534	22
Tranchées de fondation	140	7
Substrat encaissant + tranchées de fondation (remontage)	54	5
Humus couvrant + substrat encaissant (remontage)	28	5
Humus couvrant + substrat encaissant + tranchées de fondation (remontage)	13	
Humus couvrant + tranchée de fondation (remontage)	2	
Mur	2	
Foyer/trou de poteau (str. 41, 42, 43)	10	
TOTAL	1405	64

Tableau 1 – Répartition (en NR et NMI) de la céramique de la zone 17, par contexte de découverte.

corde externe maintenue par une griffe. Le porte-ardillon est non ajouré. Une fibule de ce type, en fer, est présente dans la tombe 33 de la nécropole de Lamadelaine. Elle est datée de la fin du règne d'Auguste ou du début du règne de Tibère (METZLER-ZENS *et al.*, 1999, p. 148-151). Sur l'oppidum du Titelberg, ces fibules (type Metzler 4d, METZLER, 1995, p. 190-194, 281-282) sont fréquentes et apparaissent dans l'horizon gallo-romain 2.

Deux petits clous en fer pourraient s'apparenter à des clous de chaussure romaine (*caliga* ; fig. 15 : 2-3). Leurs longueurs sont de 10 et 15,8 mm pour des sections de la tige de 2,8 x 2,8 et 3,3 x 3,8 mm. L'un présente une tête circulaire bombée (11 x 14 mm) et l'autre une tête plate (entre 10 et 11 mm de diamètre). Au revers de celle-ci figure un globule qui pourrait trouver des comparaisons sur des clous découverts à Bibracte (PERNET *et al.*, 2008).

4.3. Le matériel de la fin du premier Moyen Âge

4.3.1. La céramique (S.L.)

La fouille de l'oratoire carolingien a livré 1405 tessons de céramique, réduits à au moins 64 individus⁶. Une partie de ce mobilier a été mise au jour dans la couche d'humus recouvrant la zone, une autre a été retrouvée dans le substrat encaissant et les comblements des tranchées de fondation des murs de l'oratoire. Plusieurs récipients ont pu être partiellement remontés avec des fragments issus de ces diverses couches, ce qui, en plus de sa grande homogénéité technique et typologique, autorise à considérer ce matériel comme un ensemble (tabl. 1) à dater du X^e siècle.

Le taux de conservation est un peu plus élevé que dans les autres secteurs explorés sur le *Rocher du Vieux-Château* ; en effet le diamètre d'ouverture des récipients, après recollage, est en moyenne ici conservé à 20,7 %⁷ et une écuelle a retrouvé son profil complet.

⁶ Parmi ces fragments, 198 sont plus récents que la majorité du lot et appartiennent à au moins un pot, une tèle et une cruche en terre cuite claire glaçurée, un plat en terre cuite claire glaçurée sur engobe, une marmite tripode et une cruche en terre cuite rouge glaçurée, une cruche en grès rhénan et sept fragments de faïence. Ils sont tous issus de la couche humifère [250]. Un est résiduel, datant du Bas-Empire ou de la période mérovingienne, et provient de l'encaissant [251].



Figure 16 – Pot globulaire issu de l'encaissant et des tranchées de fondation, dont la panse est marquée par son passage sur le foyer.

Le répertoire des formes est classiquement réduit, constitué essentiellement de pots globulaires de divers gabarits, parfois avec anses, dont la morphologie des lèvres et des fonds est comparable à ce qui a été mis en évidence dans les autres secteurs du site. Au moins 13 écuelles carénées et une écuelle hémisphérique complètent l'inventaire. Ces récipients appartiennent au répertoire "pré-andennais", tel qu'on le retrouve dans les productions de Haillot (VANMECHELEN & DE LONGUEVILLE, 2007 ; DE LONGUEVILLE, 2013 ; DE LONGUEVILLE & VANMECHELEN, 2017), dans divers contextes de consommation de Huy (TILKIN-PÉTERS, 1997 ; WILLEMS, 1990-1991 ; DANDROY *et al.*, 1995 ; GIERTZ, 1996 ; LAUWERIJS, 1975-1976 et 1987-1988) et dans les couches contemporaines déjà explorées du *Rocher du Vieux-Château* (voir note 6). Plusieurs

⁷ Contre 17% pour la céramique retrouvée dans le barrage principal, la porte et le rempart sud (zones 1, 2, 4, 5 et 7) (DE LONGUEVILLE, 2016) et 14% dans la couche d'humus recouvrant les niveaux de destruction du rempart (zone 8, 9, 10, 11 et 13) à l'intérieur de celui-ci (DELYE *et al.*, 2018, pp. 161-164).



Figure 17 – Fragment de panse rehaussé de bossottes ou de dépressions (?).

de ces récipients portent sur leurs panses et leurs lèvres des traces d'usage, notamment de passage sur le feu (fig. 16).

Les traitements de surface et les décors ne diffèrent pas non plus de ce qui est connu ailleurs sur le site : peinture, glaçure, bandes appliquées glaçurées ou non et, peut-être, bossottes ou dépressions (ce type de décor est également connu dans les productions de Mozet, durant la première moitié du XI^e siècle [DE LONGUEVILLE & PLUMIER, 2007]) (fig. 17).

Deux groupes de pâtes ont été identifiés dans ces lots de céramiques : le groupe MOSA 5 (fig. 18), argile blanche appelée derle, bien connue dans la région (DE LONGUEVILLE et coll., 2006 ; VAN WERSCH *et al.*, 2020) et le groupe MOSA 1 (fig. 19), déjà identifié à Namur et à Huy (DE LONGUEVILLE et coll., 2006), qui peut, après cuisson, donner des tons clairs, parfois orangés mais aussi gris-brun.

La couleur de certains tessons a été altérée jusqu'au cœur par le(s) milieu(x) de conservation post-abandon. Quelques fragments jointifs mais de teintes différentes sont en effet issus de couches distinctes (fig. 20).

4.3.1.1. Humus couvrant (UF [250])

Hormis la céramique plus tardive (voir note 6), ce contexte n'a livré que des fragments de pots globulaires (fig. 21 : 1-3) et d'écuelles carénées (fig. 21 : 4-5) en céramique claire régionale MOSA 5. La surface externe de treize tessons est rehaussée de glaçure jaune à transparente, partiellement couvrante ou en coulées (fig. 21 : 11), cinq portent des traces de peinture et un fragment montre une bande appliquée verticalement et décorée d'impressions au doigt (fig. 21 : 12). Un fragment pourrait être rehaussé de bossottes ou de dépressions décoratives (fig. 17). Les fonds de ces récipients sont plats ou lenticulaires (fig. 21 : 6-10), généralement assez fins, et présentent parfois des traces obliques de tournassage. La morphologie de la lèvre d'un pot globulaire en céramique très cuite rugueuse (fig. 21 : 13) entre également dans les répertoires mosans

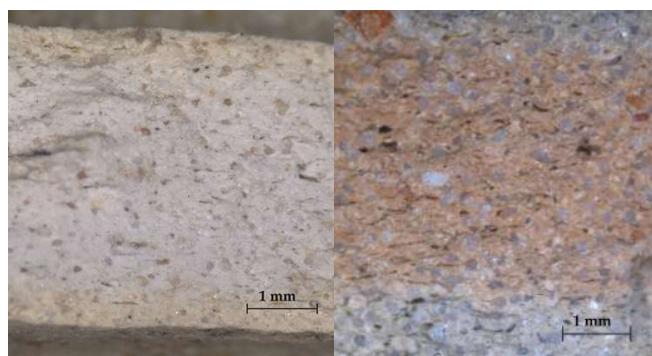


Figure 18 (à gauche) – Argile blanche de type MOSA 5 (récipient de la figure 22 : 20).

Figure 19 (à droite) – Argile orangée de type MOSA 1 (récipient de la figure 23 : 2).



Figure 20 – Fond d'un récipient indéterminé, dont un tesson a été retrouvé dans la couche d'humus supérieure et l'autre dans la tranchée de fondation d'un mur.

contemporains, avec une pâte bicolore que l'on ne peut cependant rattacher à aucun groupe connu jusqu'à présent.

4.3.1.2. Substrat encaissant [UF 251] et tranchées de fondation [UF 259, 268, 269, 273, 283, 286, 289, 290]

Les fragments d'au moins 5 individus (54 tessons) ont été éparpillés entre les couches du substrat et celles du comblement des tranchées de fondation (fig. 22 : 1, 9-11, 24 et fig. 23 : 4). Il s'agit de la même couche d'origine, ce qui autorise à considérer ces contextes comme équivalents et à présenter leur contenu comme un ensemble (tabl. 2). Une large majorité de la vaisselle de ces couches est également constituée de pots globulaires (fig. 22 : 1-8), d'écuelles carénées (fig. 22 : 10-13) et d'un pot à anses (fig. 22 : 9) en pâte régionale claire MOSA 5. Les fonds sont plats ou lenticulaires. Certains récipients sont décorés de peinture (fig. 22 : 19-20), de glaçure (fig. 22 : 21-22) ou de bandes appliquées, recouvertes (fig. 22 : 24-25) ou non (fig. 22 : 23) de glaçure.

Les récipients dont l'argile est associée au groupe MOSA 1 appartiennent aux mêmes typologies des pots et écuelles. Un exemplaire de l'écuelle hémisphérique (fig. 23 : 5), dont l'origine n'a pas pu être déterminée avec certitude, a déjà été retrouvé dans les couches liées à la destruction du rempart (DE LONGUEVILLE, 2016, fig. 114 : 17).

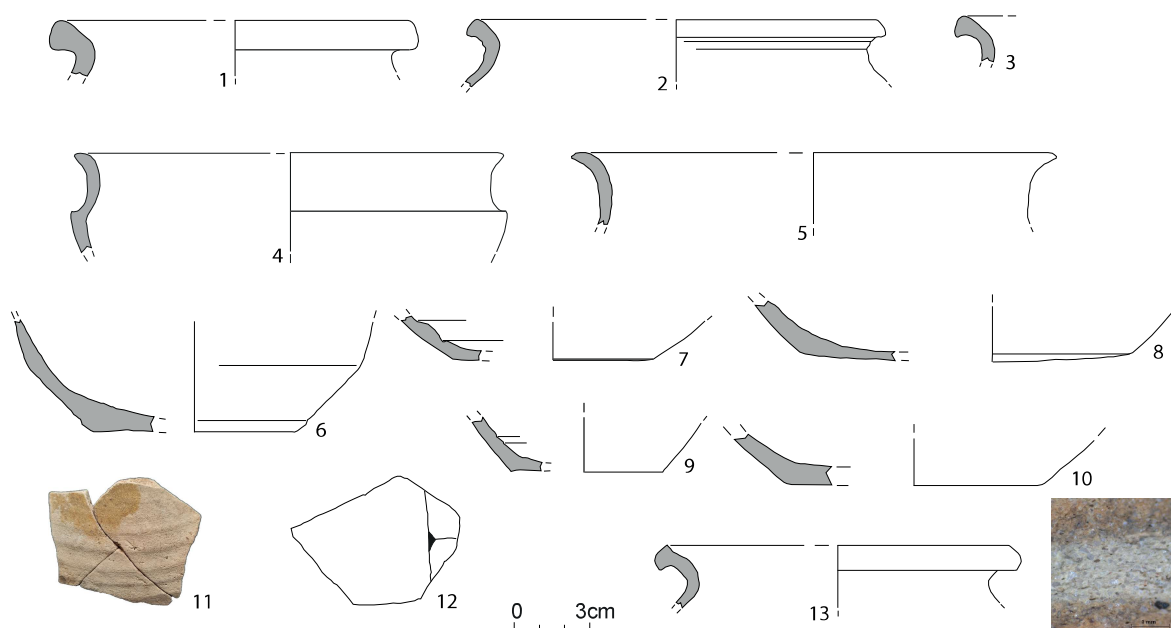


Figure 21 – Sélection de céramiques issues de la couche d’humus couvrant les structures du premier Moyen Âge : tournée claire à surface brute (1-10), tournée claire glaçurée (11), tournée claire à bandes appliquées et surface brute (12) et tournée très cuite rugueuse (13) et sa pâte (dessins et infographie : S. de Longueville, SPW-AWaP).

Catégorie technologique	Groupe de pâtes	Type		NR	NMI
Tournée claire à surface brute	MOSA 5	Pot globulaire	fig. 7, nos 1-8	59	13
Tournée claire à surface brute	MOSA 5	Pot globulaire à anses	fig. 7, n° 9	3	1
Tournée claire à surface brute	MOSA 5	Écuille carénée	fig. 7, nos 10-13	15	6
Tournée claire à surface brute	MOSA 5	Indéterminé	fig. 7, nos 14-18	16	5
Tournée claire à surface brute	MOSA 1	Pot globulaire	fig. 8, n° 1	1	1
Tournée claire à surface brute	MOSA 1	Écuille carénée	fig. 8, n° 2	16	1
Tournée claire à surface brute	MOSA 1	Indéterminé		1	1
Tournée claire à surface brute	MOSA 1	Indéterminé	fig. 8, n° 3	1	
Tournée claire à surface brute	indét.	Écuille hémisphérique	fig. 8, n° 5	2	1
Tournée claire à surface brute	indét.	Écuille carénée		1	1
Tournée claire à surface brute	indét.	Pot globulaire		2	1
Tournée claire à surface brute				545	
Tournée claire peinte	MOSA 5	Pot globulaire	fig. 7, nos 19-20	14	
Tournée claire glaçurée	MOSA 5	Écuille carénée	fig. 7, n° 21	3	1
Tournée claire glaçurée	MOSA 5	Pot globulaire à anse	fig. 7, n° 22	1	
Tournée claire glaçurée				27	
Tournée claire à bandes appliquées et surface brute	MOSA 5	Indéterminé	fig. 7, n° 23	3	
Tournée claire à bandes appliquées glaçurées	MOSA 5	Indéterminé	fig. 7, nos 24-25	14	1
Tournée rouge à surface brute	MOSA 1	Indéterminé	fig. 8, n° 4	3	
Résiduel				1	1
TOTAL				728	34

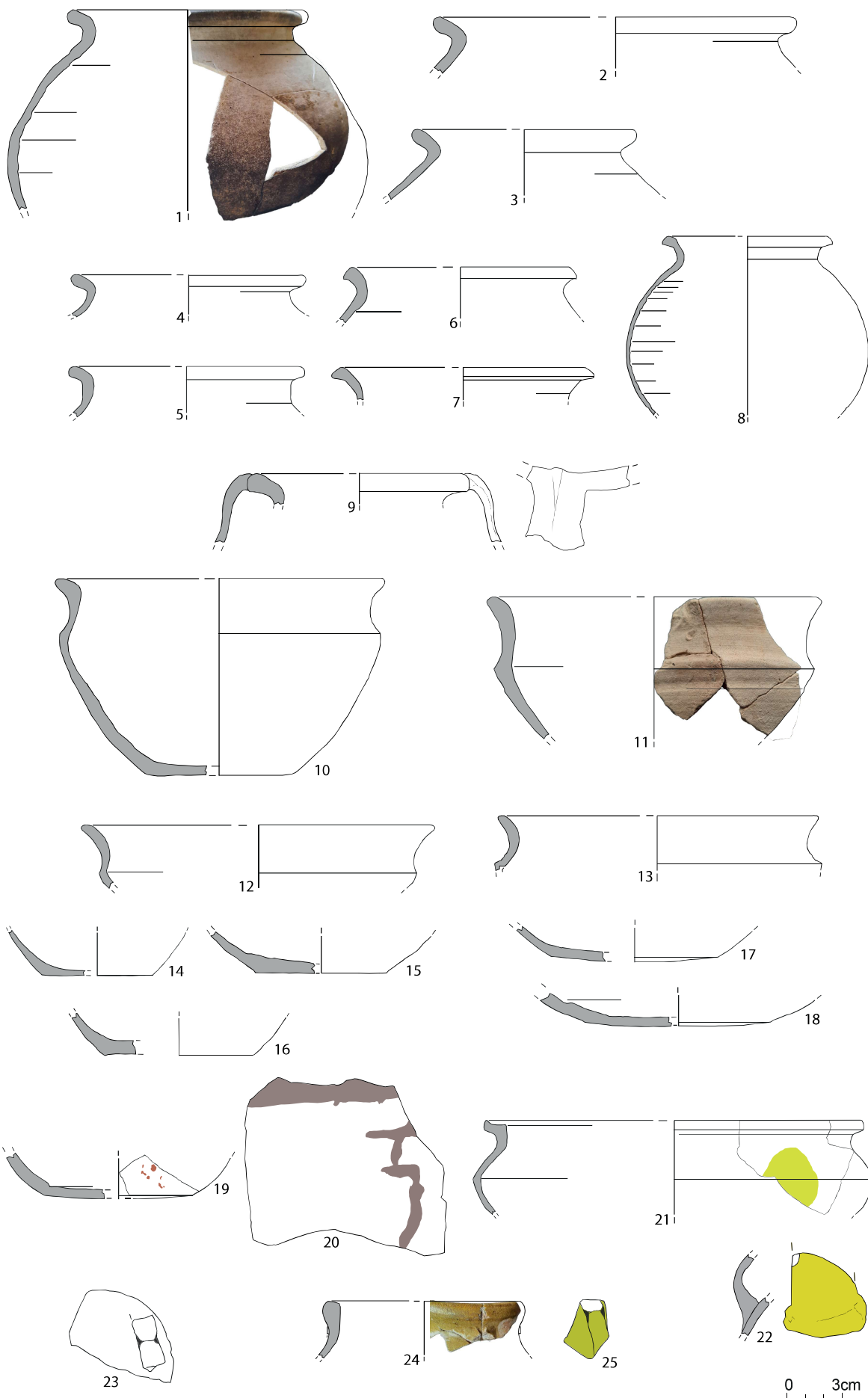
Tableau 2 – Quantification de la céramique issue de l’encaissant et des tranchées de fondation, par fabriques et par types.

4.3.1.3. Humus couvrant [UF 250] et substrat encaissant [UF 251, 269]

Les fragments d’au moins 5 individus (28 tessons) ont été éparpillés entre la couche d’humus recouvrant les structures et le substrat encaissant. Étant donné que la première contient du mobilier plus hétérogène, le matériel a été traité distinctement (voir supra). Les remontages effectués et présentés ici peuvent s’expliquer par l’utilisation de la même source de

terre pour niveler le terrain avant la construction de l’oratoire et pour remblayer celui-ci après son abandon et son arasement. Ceci impliquerait une durée de vie très courte de cet édifice puisque la céramique est homogène.

Deux bords et un fond lenticulaire de pot, ainsi qu’un couvercle sont associés au groupe de pâtes MOSA 5 (fig. 24 : 1-4). Deux autres pots globulaires, en céramique tournée rouge à surface brute, ont été façonnés dans le groupe MOSA 1 (fig. 24 : 5-6).



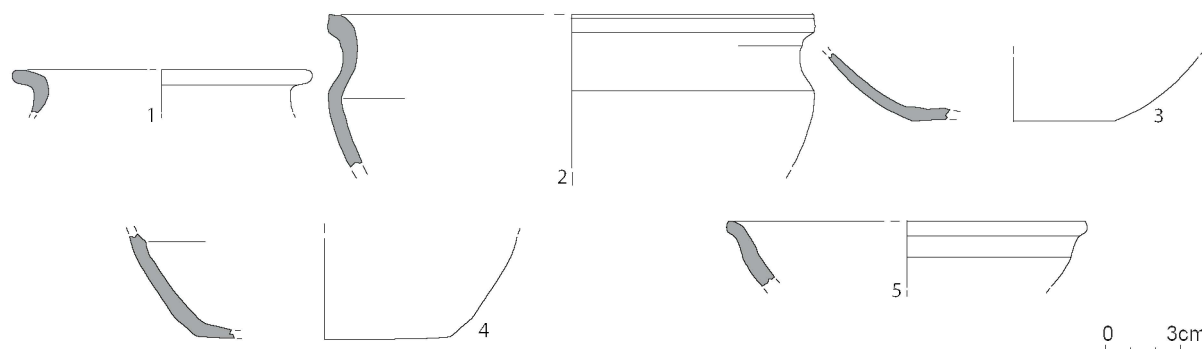


Figure 23 – Sélection de céramiques tournées claires à surface brute du groupe de pâtes MOSA 1 (1-4) et d'origine indéterminée (5) issues du substrat encaissant et des tranchées de fondation (dessins et infographie : S. de Longueville, SPW-AWaP).

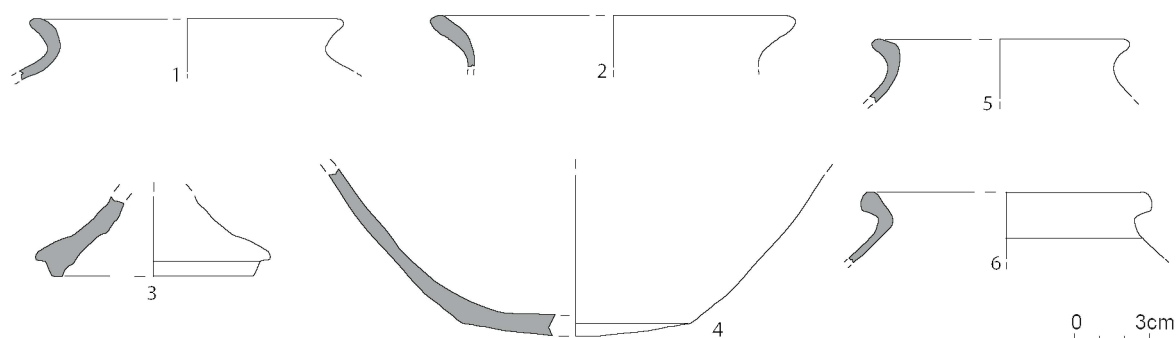


Figure 24 – Sélection de céramiques tournées claires à surface brute du groupe de pâtes MOSA 5 (1-4) et céramiques tournées rouges à surface brute du groupe de pâtes MOSA 1 (5-6) issues de l'humus couvrant et du substrat encaissant (dessins et infographie : S. de Longueville, SPW-AWaP).



Figure 25 – Sélection de céramiques tournées claires peintes du groupe de pâtes MOSA 5 issues de l'humus couvrant, du substrat encaissant et des tranchées de fondation (dessins et infographie : S. de Longueville, SPW-AWaP).

4.3.1.4. *Humus couvrant* [UF 250], *substrat encaissant* [UF 251, 268, 269] et *tranchées de fondation* [UF 255, 259, 285, 286]

Enfin, treize tessons peints, appartenant à au moins deux pots, ont été retrouvés dans les trois contextes, illustrant encore le fait que nous sommes bien en présence d'un seul et même ensemble (fig. 25).

4.3.2. **Le matériel métallique**

Les objets métalliques, uniquement en fer, sont peu nombreux et se répartissent dans toutes les unités stratigraphiques. Il s'agit de 53 petits clous, un couteau, un burin et 6 objets trop corrodés pour être déterminés. Les clous, dont les longueurs ne dépassent pas 7,5 cm pour des sections variant entre 2,8 à 8,3 mm, sont dits de menuiserie (GUILLAUMET, 2003, p. 51).

Figure 22 (ci-contre) – Sélection de céramiques du groupe de pâtes MOSA 5 issues du substrat encaissant et des tranchées de fondation : tournée claire à surface brute (1-18), tournée claire peinte (19-20), tournée claire glaçurée (21-22), tournée claire à bandes appliquées et surface brute (23), tournée claire à bandes appliquées et glaçurée (24-25) (dessins et infographie : S. de Longueville, SPW-AWaP).

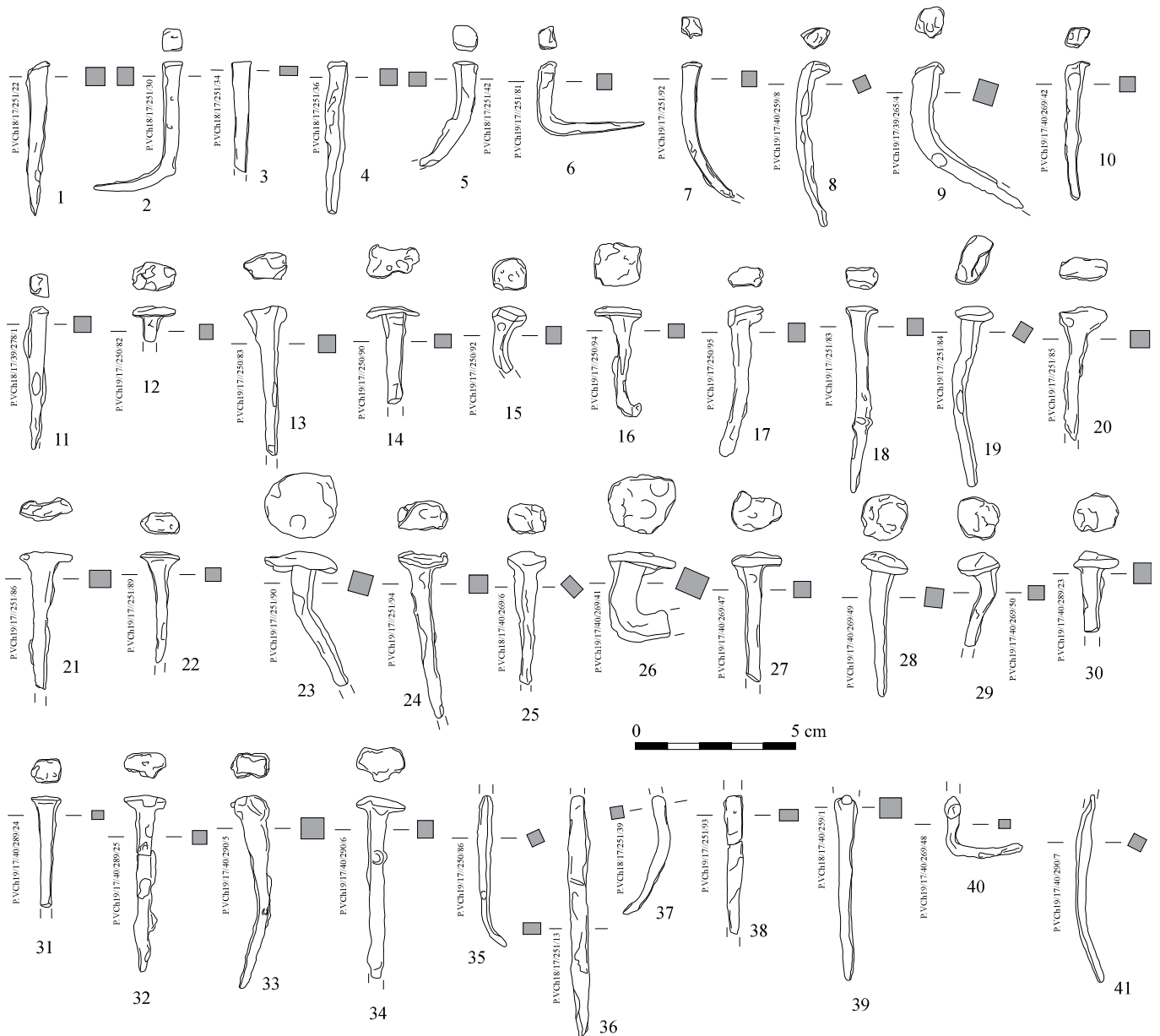


Figure 26 – Clous de menuiserie.

Ils peuvent être divisés en deux catégories en fonction de leurs têtes. Un premier lot de 14 clous (p : 61,6 g) présente une absence de tête (fig. 26 : 1-11) ; seule une petite lèvre est visible sur les exemplaires les mieux conservés qui pourrait être le stigmate de leur mise à longueur au burin. Ce type de clou se rencontre en très grand nombre (plus de 600 exemplaires) autour d'un grand bâtiment daté du IX^e siècle sur le site du Thier d'Olne à Hermalle-sous-Huy (WITVROUW *et al.*, 2018, p. 116). Ils sont interprétés comme des clous servant à la fixation de bardeaux. Les autres clous (N : 39 ; p : 174 g ; fig. 26 : 12-34) ont des têtes plates rondes ou rectangulaires. Un de ceux-ci présente une tête homme (fig. 26 : 31) semblable à des exemplaires associés à des ardoises découvertes lors de fouilles au château de Franchimont (P. Hoffsummer, inédit). Il pourrait, comme des clous de bardeaux, avoir été utilisé pour la fixation des couvertures de toiture.

Un petit couteau en fer (p : 18,1 g) provient du sommet rubéfié du trou de poteau 42 (fig. 27 : 1). Il présente un dos rectiligne

biaisé à la pointe et un tranchant rectiligne qui s'incurve vers la pointe (longueur de la lame : 100 mm ; hauteur maximale : 17,2 mm). Sa section est triangulaire (épaisseur : 3,4 mm). La soie s'aligne sur le tranchant de la lame (longueur conservée : 23 mm) avec un épaulement bien marqué au niveau du dos. Il appartient au type C3 de la classification de Mariotti (MARIOTTI, 2013, p. 147-156) et au type B de Linlaud (LINLAUD, 2009, p. 133) et peut être daté des IX^e-XI^e siècles. Plusieurs couteaux de typologie proche ont déjà été mis au jour sur le site (DELYE [dir.], 2016, p. 112) et sont datés du X^e siècle par la céramique.

Un dernier objet en fer pourrait être un outil (burin ? – fig. 27 : 2). Sa forme globale est triangulaire, d'une longueur de 61,7 mm et d'une largeur de 12,1 mm. Sa section est rectangulaire (épaisseur : 3,3 mm). L'extrémité proximale est pointue servant probablement de fixation dans un manche. L'extrémité distale présente un biseau bifacial. Ce type d'outil pourrait avoir servi à la mise à longueur des clous de bardeaux.

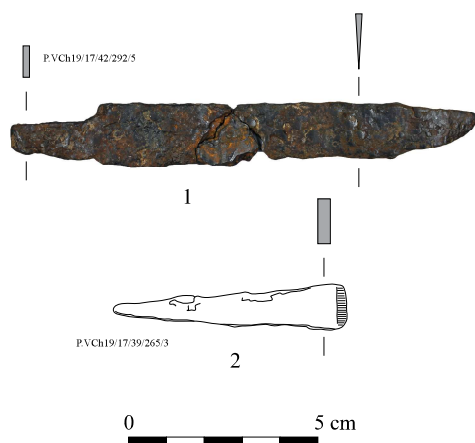


Figure 27 – Outils : 1, couteau ; 2, burin.

4.4. La faune (A.G.)

Les restes animaux se répartissent en deux ensembles (tabl. 3) :

- Ensemble 1 : restes osseux provenant de la couche humifère [250] recouvrant la zone de fouille ;
- Ensemble 2 : restes osseux provenant des unités de fouille, qu'elles soient antérieures à la construction de l'oratoire (encaissant : [251], [268] et [269]) ou contemporaines de celui-ci, qui sont datées par la céramique du X^e siècle. La plupart des restes issus des unités de fouilles contemporaines de l'oratoire provient à l'origine de l'encaissant et a été remaniée principalement lors des travaux de creusement des tranchées de fondation. Il s'agit surtout de restes fort dégradés au cours de leurs longs séjours à la surface du site, comme le suggère le peu de restes identifiables provenant de côtes et de vertèbres. La présence de restes remaniés (préhistoriques ou antiques, de la période de la construction de l'église ou plus tardifs) est tout au plus très négligeable.

L'analyse n'a pas posé de problème de détermination car les ossements se rapportent à des représentants des vertébrés sauvages et domestiques actuels de nos régions, à l'exception d'un reste de crinoïde paléozoïque provenant du sous-sol calcaire. Trois fragments d'une mandibule identifient un chien d'une quarantaine de centimètres au garrot. Les autres restes ne fournissent pas de mensurations utilisables. Les petits ruminants domestiques sont probablement des ovins comme c'est généralement le cas dans les sites de nos régions et en

Europe. Une dent humaine provenant de l'encaissant [251] complète la collection. Le taux d'identification de l'ensemble principal est de 27% malgré un échantillonnage rigoureux. L'ensemble issu du contexte humifère [250] se distingue par la forte présence intrusive de lapins.

Peu de traces nettes d'équarrissage et de préparation à la consommation sont visibles et un seul fragment non identifié (UF [251]) a été calciné. Un os canon antérieur incomplet de bœuf (UF [255]) montre des traces claires de mordillement par un carnivore ; les chiens avaient sans doute accès aux déchets de consommation. Un reste de tibia de porc de la même unité de fouille porte les traces des incisives d'un petit rongeur, peut-être le rat brun (*R. rattus*) ; ce commensal de l'homme est connu chez nous depuis la période gallo-romaine (voir par exemple GAUTIER & VAN NEER, 2007).

Le groupe taphonomique principal comporte les déchets de nos fournisseurs principaux de viande et autres produits animaux, porc, bœuf, mouton et peut-être chèvre. Quelques restes de poule s'y ajoutent. La mâchoire fragmentaire de chien provient vraisemblablement d'un individu mort sur le site. Les restes de lapin se rapportent à au moins 45 individus, représentés surtout par des ossements longs. Ce sont des intrusions tardives, car le lapin ne devient visible chez nous que vers la fin du Moyen Âge (voir par exemple GAUTIER & VAN NEER, 2007). Ces restes ont une couleur brunâtre et diffèrent ainsi de l'humérus du petit passériforme fraîchement conservé dans l'assemblage principal et est donc un ajout très récent.

Le cheptel de l'ensemble 2 montre une répartition équilibrée du porc, du bœuf et des ovins ; ces derniers incluant peut-être quelques chèvres. Cette distribution diffère des autres contextes médiévaux étudiés sur le site où le bœuf dominait par rapport aux porcs et aux ovins (GILSON & GAUTIER, 2016).

5. Synthèse

À première vue, rien ne présageait la découverte sur le site du *Rocher du Vieux-Château* d'un édifice religieux. Le bâtiment mis au jour dans la zone 17 ne présente qu'une seule phase de construction ; aucune transformation ni restauration n'a été mise en évidence lors de la fouille. Son plan est relativement simple : une nef rectangulaire reliée à un chœur carré rétréci

	Ensemble 1	Ensemble 2	Total
Crinoïde		1	1
Petit oiseau passériforme		1	1
Lapin (<i>Oryctolapus cuniculus</i>)	30		30
Poule (<i>Gallus gallus f. domestica</i>)	1	3	4
Chien (<i>Canis lupus f. familiaris</i>)		1	1
Porc (<i>Sus scrofa f. domestica</i>)	2	58	60
Bœuf (<i>Bos primigenius f. taurus</i>)	2	52	54
Mouton/chèvre (<i>Ovis ammon f. aries/Capra aegragus f. hircus</i>)	7	54	61
Vertébrés identifiés (surtout mammifères)	42	169	211
Vertébrés non identifiés	50	504	554

Tableau 3 – Composition des ensembles fauniques.

et chevet à abside semi-circulaire. La présence d'une petite abside centrée au milieu du mur du chevet est une particularité qui ne se rencontre guère dans les inventaires des églises et chapelles rurales de nos régions. Ce type n'est pas défini dans le recensement réalisé par Michel Polfer entre la Meuse et le Rhin (POLFER, 2010). Dans nos campagnes, le type le plus couramment rencontré est l'église mononef à chœur carré rétréci et chevet plat qui existait déjà au VII^e siècle et perdure jusqu'au XI^e siècle. Les absides sont rares avant l'an mil (POLFER, 2010, p. 334-335). Elles font office de chœur dans des édifices mononefs (Mont-Saint-Rahy, XI^e siècle) ou à nef tripartite (Waha, IX^e-X^e siècle). Cette constatation avait déjà été émise par Luc-François Genicot, pour la Meuse moyenne, où les chapelles et les églises rurales sont, au X^e siècle, principalement des églises mononefs à chœur carré à chevet plat ou plus rarement à chevet à abside (GENICOT, 1972 et 2007). Ce type d'églises ou de chapelles à chœur carré et à petit chevet absidial, également absentes en France pour les IX^e-XI^e siècles (HEITZ, 1980 et 1987), se rencontre plus fréquemment dans les territoires germaniques : Alphen (Pays-Bas, province d'Hollande méridionale, commune d'Alphen aan den Rijn), Kofferen (Allemagne, Land de Rhé-

nanie-du-Nord-Westphalie, commune de Linnich), Michels-tadt (Allemagne, Land d'Hesse, commune de Michelstadt) et Pfäfers (Suisse, canton de Saint-Gall, commune de Pfäfers) (fig. 28 ; OSWALD, SCHAEFER & SENNHAUSER, 1966-1971, p. 20-21, 157-159, 215-216 et 258). Dans le cas de Pont-de-Bonne, l'abside ne peut jouer le rôle du chœur puisque l'autel est situé dans l'espace carré voisin. De plus, le sol de l'abside est surélevé par rapport à celui du chœur. Cette abside pourrait avoir une fonction particulière : puits à lumière pour éclairer l'autel, emplacement d'un meuble pouvant accueillir les objets du culte ou la statue du saint vénéré (?).

Les murs conservés presque exclusivement en fondation sont montés au mortier de chaux en utilisant un appareil très irrégulier associant blocs de calcaire et plaquettes de grès ; deux matériaux locaux (MARION & POTY, 2016, p. 9-11). La première assise de la fondation est constituée de gros blocs de calcaire brut dont certains, aux angles, atteignent de grandes dimensions. Cette irrégularité des blocs a entraîné l'usage de plaquettes de grès ou de plus petits moellons de calcaire pour régler les premières assises de l'élévation, posés horizontalement ou en arête de poisson. Le mur gouttereau nord

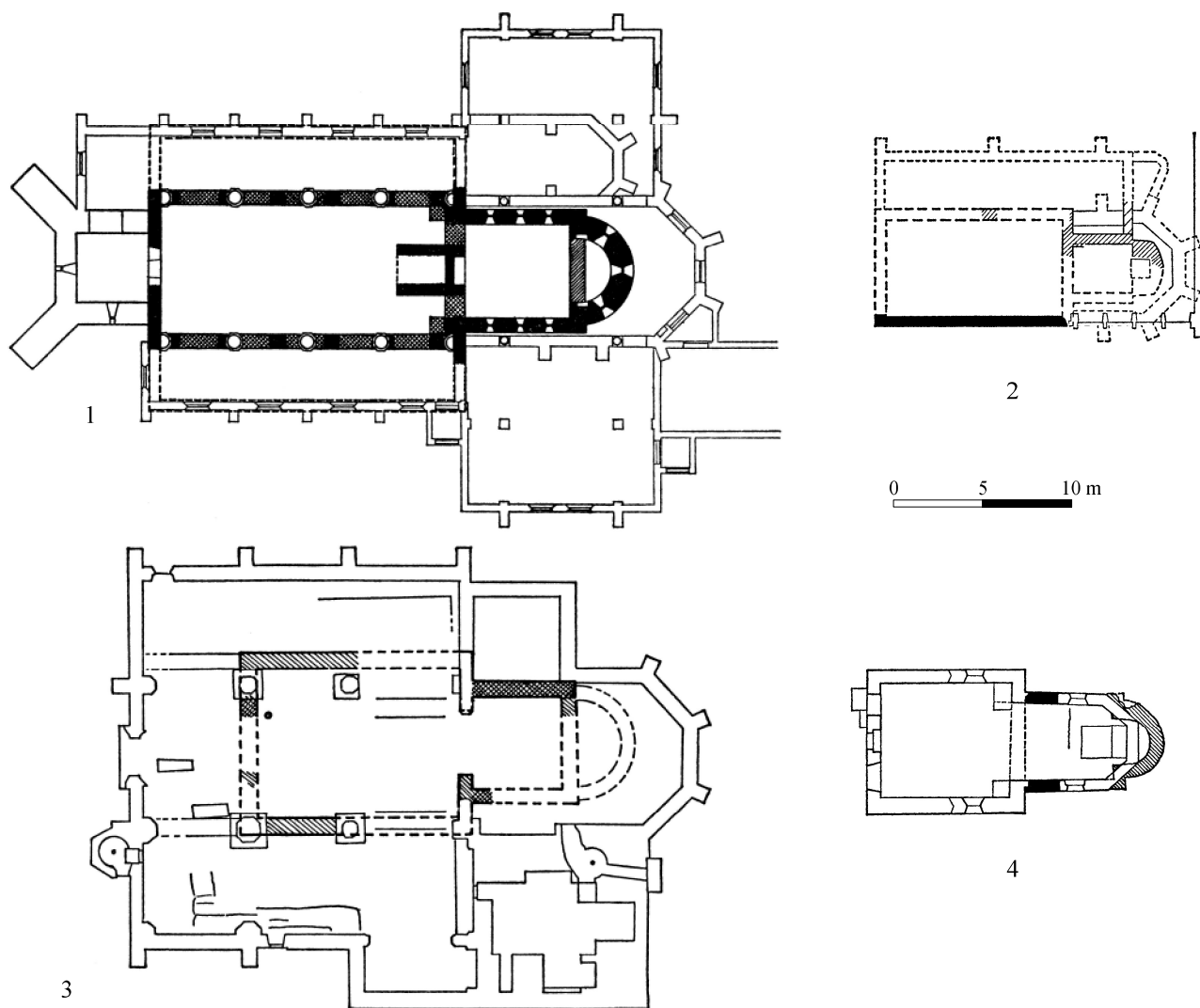


Figure 28 – Plans comparés d'églises et de chapelles des IX^e – X^e s. à chœur carré et chevet à abside : 1, Alphen (Pays-Bas) ; 2, Kofferen (Allemagne) ; 3, Michelstadt (Allemagne) ; 4, Pfäfers (Suisse).

du chœur montre un tel détail où, sur une courte distance, les pierres sont placées en épi uniquement en parement externe (type 2, MOULIS, 2015, p. 196-199). Cet auteur définit deux sous-types (MOULIS, 2015, p. 196) : plusieurs rangées régulières d'épis, voire des parements totalement construits de cette manière comme les *aulae* carolingiennes de Doué-la-Fontaine (F), d'Ivry-la-Bataille (F) où de Petegem (B) et des épis partiels sur des longueurs ne dépassant pas quelques mètres comme à Vivy (B), Montcy-Notre-Dame (F), Andone (F). Dans ce cas, "Cette utilisation témoigne plus d'une volonté d'insérer toutes les pierres à disposition que d'une intention esthétique ou d'une nécessité technique" (MOULIS, 2015, p. 197). Il semblerait plutôt que cette technique de construction permettait de régulariser l'horizontalité des assises du fait de l'utilisation de blocs bruts de dimension très variable ou peut-être de drainer les murs au contact des sols de circulation (BOURGEOIS, 2009, p. 58-60). Déjà utilisée par les Romains, cette technique de mise en œuvre des moellons en épi serait spécifique des VIII^e-XII^e siècles et participerait à la stabilité des murs (HEBER-SUFFRIN & SAPIN, 2021, p. 201), aussi bien en parement, en fondation (Chèvremont) qu'en bourrage, dans des édifices religieux, résidentiels ou militaires : *aulae*, donjons, fortifications (MOULIS, 2015).

L'accès à l'édifice n'est pas conservé mais il semble plausible de le situer au milieu du gouttereau nord-ouest de la nef, là où le mur a complètement disparu. Cette hypothèse est renforcée par la présence au nord de l'édifice d'un chemin qui devait relier les deux portes de la fortification. La communication entre la nef et le chœur se faisait par une ouverture de 1,84 m supportant vraisemblablement un arc triomphal. Les sols ne sont pas conservés et devaient être en terre battue. Une ou deux marches étaient nécessaires pour accéder au chœur. Aucun élément de couverture (fragments d'ardoise, de schiste ou de tuile) n'a été repéré dans les éboulis mais la présence de clous sans tête, tous de même longueur, tout autour de l'édifice, pourrait signaler la présence de bardeaux. Leur faible nombre (une dizaine) pourrait aussi appartenir à un autre bâtiment proche ou antérieur à l'oratoire. Aucune sépulture n'a été mise au jour, aussi bien à l'intérieur de l'édifice que sur son pourtour immédiat. Cette particularité pourrait définir le statut de l'oratoire : un lieu de culte privé (castral ?) n'ayant pas eu le temps de recevoir des inhumations ? Une petite nécropole pourrait néanmoins être présente à l'écart de celui-ci.

La découverte d'un autel permet de qualifier cet édifice de lieu de culte. Faute d'écrits, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une église ou d'une chapelle, puisqu'on n'en connaît ni le statut ni les droits. En l'état actuel, on peut seulement le qualifier d'oratoire, que ce soit d'un point de vue étymologique (l'oratoire étant le lieu où l'on prie) ou d'un point de vue du droit canon (l'oratoire y étant défini comme un édifice cultuel destiné à une élite et leurs gens et ouvert aux habitants des alentours).

La question du "fondateur" mérite d'être posée. Seule une personne consacrée pouvait consacrer une église ; il s'agit très souvent de l'évêque du diocèse. Faute de datation plus précise, on ne pourra déterminer quel prélat liégeois consacra l'oratoire de Pont-de-Bonne. Quant au propriétaire des lieux

et à l'instigateur de cette fondation ecclésiale, divers éléments nous ont invité à formuler l'hypothèse d'une fondation par les comtes de Huy au X^e siècle (DELYE & WYMMERSCH, 2021).

Comme cela a déjà été mis en évidence dans les autres secteurs du site, la vaisselle utilisée avant l'établissement de l'oratoire est d'origine régionale, voire locale. De couleur blanche à ocre clair, parfois décorée de peinture ou de glaçure, elle entre parfaitement dans les répertoires de production mosans et est très homogène. La présence relativement abondante de rebuts de consommation au sein du remblai de nivellement accueillant les fondations de l'oratoire permet de supposer qu'un habitat se trouvait à proximité, avant l'installation du bâtiment cultuel. L'ensemble des tessons peut être daté de la première moitié et du début de la seconde moitié du X^e siècle. Aucun fragment caractéristique des productions de Mozet (première moitié du XI^e siècle) ni, *a fortiori*, des premières productions andennaises (au milieu du XI^e siècle), avec leurs lèvres angulaires marquées de gorges plus ou moins profondes, n'y était inclus, ce qui autorise à situer l'installation de ce bâtiment quelque part durant la seconde moitié du X^e siècle. Des céramiques plus récentes (Andenne III, grès de Raeren, ...) provenant des éboulis sont associées à des épisodes de récupérations de matériaux.

Le site de Pont-de-Bonne était vraisemblablement composé d'un ensemble domanial tripartite classique comprenant des bâtiments résidentiels, une fortification et un oratoire (STREICH, 1984, t. 1, p. 123-124). Les campagnes de fouille menées à l'intérieur de la fortification ont déjà révélé un oratoire. Celui-ci se trouve au centre du site, à mi-distance entre les deux portes et le long du chemin reliant celles-ci. D'autres structures, toujours enfouies, pourraient venir compléter ce panorama faisant du site de Pont-de-Bonne un palais⁸ de Basse-Lotharingie à l'époque carolingienne *lato sensu* (SOHIER, 2016). Ce type d'occupation aristocratique se composait d'appartements privés ou semi-privés (*camera*), d'un lieu de justice et d'apparat où se réunissait la cour pour des banquets et des assemblées (*aula*) et d'un lieu de prière (*capella*) (RENOUX, 2001, p. 12 et 18-19). Le site du *Rocher du Vieux-Château* présente une occupation de nature aristocratique propre aux fortifications et vient donc rejoindre la liste des fortifications de Lotharingie au X^e siècle. L'une des particularités du système défensif de ce site est sa porte monumentale (de type *Zangentor*, littéralement "porte-tenaille") fermée, au fond d'un couloir, par une tour. Les potentiels assaillants devaient s'engouffrer dans cet entonnoir et étaient ainsi exposés de toutes parts aux tirs des défenseurs. Ce type de portes fortifiées avait déjà fait ses preuves chez les Celtes (FICHTL, 2005, p. 64-74) et fut à nouveau bâti dès le début du X^e siècle en Germanie (DAPPER, 2005). On le retrouve aussi dans des sites prestigieux, comme les fortifications royales de Werla, de Tilleda et de Grone au X^e siècle (BINDING, 1996, p. 162-164 et 168-190).

⁸ Le terme "palais" est à rapprocher ici du sens médiéval du terme latin *palatium*, à savoir la demeure d'un dignitaire public (roi, prince, comte, seigneur, évêque, etc.), et non de la vision actuelle, quelque peu "sultanesque", de ce terme, à savoir une somptueuse et richissime résidence. Sur le sens médiéval du terme *palatium*, voir NIERMEYER, 1976, p. 754.

L'abandon de la fortification du *Rocher du Vieux-Château* à la fin du X^e siècle a vraisemblablement eu pour conséquence le déplacement d'une partie de la population vers le village de Limet situé à 1,3 km au nord-est. Les travaux de restauration de la chapelle Saint-Pierre, datée du XII^e siècle, ont en effet montré que la nef actuelle datait du XI^e siècle et qu'un chœur à chevet plat existait avant celui en abside du XII^e siècle (JAVAUX & PÉTERS, 2006-2007).

Quelques éléments matériels néolithiques et protohistoriques sont à signaler sur l'emprise ; aucune structure de ces périodes n'y a été découverte. L'industrie lithique est principalement représentée par des grattoirs sur éclat dont les supports peuvent être épais ou minces, par des armatures de flèches perçantes et tranchante et par un tranchet. Les outils sur lame sont plus rares et sont représentés par deux fronts de grattoir dont la cassure traduit probablement la présence d'un manche. Cette industrie lithique a les mêmes caractéristiques que celle déjà mise au jour sur le site, principalement sous le rempart laténien (DELYE, 2016b, p. 69-85). On peut l'attribuer au groupe de Bischheim et/ou au groupe de Michelsberg (voir DELYE & BURNEZ-LANOTTE, 2016, p. 135-139). Les quelques tessons protohistoriques découverts peuvent être classés en deux lots. Le premier regroupe des vases réalisés dans une pâte limoneuse dégraissée à la chamotte et au quartz. Ces vases peuvent être associés à la première phase d'occupation de l'éperon au second âge du Fer (La Tène moyenne ; DELYE, 2016c, p. 139). Certaines formes (fig. 15 : 1-2) pourraient être plus anciennes et remonter à la fin du premier âge du Fer. Les jattes du type J.I à surfaces lisses apparaissent déjà dans nos régions au Hallstatt B (MARTIN, 2017, p. 242). Le second groupe, plus homogène, rassemble principalement des pots à bord rentrant de type P.IIIa ou P.IIa et une jatte J.IVa dont les pâtes limoneuses sont additionnées d'un dégraissant carbonaté de type calcite. Les pots à bord rentrant à dégraissant calcite (ou kurkun), abondants en Fagne, Famenne, Hesbaye et Condroz, sont attestés dans nos régions à partir de la fin du second âge du Fer (La Tène D2) et perdurent durant les premières décennies de l'occupation romaine (MARTIN, 2017, p. 272-273). L'usage de cette céramique est à mettre en relation avec le fonctionnement du *murus gallicus*. La présence d'une fibule "à arc anguleux interrompu par un bouton" datée des dernières décennies du I^{er} siècle av. J.-C. pourrait signaler que l'éperon était toujours occupé à cette époque. Une datation radiométrique obtenue sur un petit foyer situé sur les éboulis de la porte du *murus gallicus* va dans ce sens (DELYE, 2016a, p. 36).

6. Bibliographie

BINDING G. (1996) – *Deutsche Königspfalzen: von Karl dem Grossen bis Friedrich II. (765-1240)*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

BOURGEAIS L. (2009) – Structures et stratigraphie. In : L. BOURGEAIS (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le castrum d'Andone (Villejoubert, Charente). Publication des fouilles d'André Debord (1971-1995)*. Caen, publications du CRAHM, p. 19-119.

DANDROY M., LAUWERIJS E. & WILLEMS J. (1995) – Rapport sur les fouilles archéologiques entreprises rue du Vieux-Pont à Huy entre 1977 et 1979. *Vie Archéologique*, **43**, p. 15-38.

DAPPER M. (2005) – Das Zangentor der Pfalz Tilleda. Ein Versuch die Vergangenheit zu rekonstruieren. In : T. GÄRTNER, S. HESSE & S. KÖNIG (dir.), *Von der Weser in die Welt. Geburtstag, Langenweißbach, Beier & Beran*, p. 61-68. (Festschrift für Hans-Georg Stephan zum, **65**)

DE LONGUEVILLE S. (2016) – La céramique. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, p. 107-112. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, **XXXII**)

DE LONGUEVILLE S. (2013) – L'artisanat médiéval en Condroz. L'exemple de la céramique. In : R. VANMECHELEN (dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du I^{er} au XIX^e siècle. Vingt-cinq années d'activités du Service de Jeunesse archéolo-J*, vol. 2, p. 223-230. (De la Meuse à l'Ardenne, **45**)

DE LONGUEVILLE S. (avec la collaboration de MEES N., ROBINET C., VANMECHELEN R. & COLLETTE O. (2006) – Le Grognon (Namur, Belgique) : un site de consommation au secours de la recherche céramologique du VIII^e au XI^e siècle. In : V. HINCKER & Ph. HUSI (coord.), *La céramique du Haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe (V^e-X^e siècles)*. Actes du colloque de Caen (18-20 mars 2004), Caen, p. 107-129.

DE LONGUEVILLE S. & VANMECHELEN R. (2017) – Haillot et les ateliers de potiers ruraux du premier Moyen Âge : une économie organisée au départ des campagnes. In : C. PIECHOWSKY (coord.), *La derle – Li dièle. L'habile argile du Condroz. Vingt siècles de céramiques en terres d'Andenne*. Vottem, p. 113-121. (Les dossiers de l'IPW, **22**)

DE LONGUEVILLE S. & PLUMIER J. (2007) – Les fours de potiers de Mozet (Gesves, prov. de Namur/Belgique.). In : A. HEEGE, *Töpferöfen-Pottery kilns-Four de potiers. Die Erforschung frühmittelalterlicher bis neuzeitlicher Töpferöfen (6.-20. Jh.) in Belgien, den Niederlanden, Deutschland, Österreich und der Schweiz*. Basel, p. 245-262. (Basler Hefte zur Archäologie, **4**)

DELYE E. (dir.) (2016) – *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, 168 p. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, **XXXII**)

DELYE E. (2016a) – Les structures. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, p. 17-46. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, **XXXII**)

- DELYE E. (2016b) – Le matériel néolithique. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, p. 69-92. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, **XXXII**)
- DELYE E. (2016c) – Synthèse : Les occupations du second âge du Fer. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, p. 139-142. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, **XXXII**)
- DELYE E. & BURNEZ-LANOTTE L. (2016) – Synthèse : Le Néolithique moyen II. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, p. 135-139. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, **XXXII**)
- DELYE E. & WYMMERSCH G. (2021) – La fortification de Pont-de-Bonne (Modave, Belgique) à l'époque ottonienne : une possession des comtes de Huy ? In : L. VAN WERSCH *et al.* (éds.), *Cerner le passé. Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer*. Liège, Atelier des Presses, p. 371-385.
- DELYE E., GAUTIER A., DE LONGUEVILLE S., LUCON Y., MARTIN F. & SCHAUS A. (2018) – Premiers résultats de la fouille de l'intérieur de la fortification du Rocher du Vieux-Château à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique). *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, **XXXIII**, p. 143-173.
- FICHTL S. (2005) - *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, éditions Errance, 238 p.
- GASPAR N. (2007) – *Die keltischen und gallo-römischen Fibeln vom Titelberg*. Luxembourg, Musée National d'histoire et d'Art, 320 p. (Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, **XI**)
- GAUTIER A. & VAN NEER W. (2007) – Dierresten uit de Gallo-romeinse haven en elders in Kortrijk (1^{ste} tot 19^{de} eeuw) : een bilan. *Archeol. en Hist. Mon. Zuid-West-Vlaanderen*, **66**, p. 7-31.
- GENICOT L.-F. (2007) – L'architecture religieuse aux XI^e et XII^e siècles. In : B. VAN DEN BOSSCHE (éd.), *L'art mosan : Liège et son pays à l'époque romane du XI^e au XIII^e siècle*. Liège, Éditions du Perron, p. 61-93.
- GENICOT L.-F. (1972) – *Les églises mosanes du XI^e siècle. Livre I : architecture et société*. Louvain, Université de Louvain, 368 p. (Recueil de travaux d'histoire et de philologie, **48**, 4^e série)
- GIERTZ W. (1996) – Middle Meuse ceramics of Huy-type: a preliminary analysis. *Medieval Ceramics*, **20**, p. 33-64.
- GILSON S.-P. & GAUTIER A. (2016) – Analyse archéozoologique. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, p. 120-126. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, **XXXII**)
- GUILLAUMET J.-P. (2003) – *Paléomanufacture métallique. Méthode d'étude*. Gollion, Infolio éditions, 156 p. (Collection Vestigia).
- HEBER-SUFFRIN F. & SAPIN C. (2021) – *L'architecture carolingienne en France et en Europe*. Paris, éditions Picard, 299 p.
- HEITZ C. (1987) – *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du Haut Moyen Âge (IV^e siècle – an mille)*. Paris, éditions Errance.
- HEITZ C. (1980) – *L'architecture religieuse carolingienne : les formes et leurs fonctions*. Paris, Picard (Grands manuels Picard).
- JAVAUX J.-L. & PÉTERS C. (2006-2007) – La chapelle Saint-Pierre à Limet (Modave/Vierset-Barse). *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, **LVIII**, p. 9-33.
- LAUWERIJS E. (1987-1988) – Huy Struvay 1981. Tranchée 2A. Fosse XVII. *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, **XX**, p. 115-141.
- LAUWERIJS E. (1975-1976) – Céramique du X^e-XIII^e siècles trouvée à Huy en 1971-1972. *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, **XIV**, p. 95-132.
- LINLAUD M. (2009) – Le mobilier en fer : outils et ustensiles. In : L. BOURGEOIS (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le castrum d'Andone (Villejoubert, Charente). Publication des fouilles d'André Debord (1971-1995)*. Caen, publications du CRAHM, p. 133-161.
- MARION J.-M. & POTY E. (2016) – La géologie du promontoire du *Rocher du Vieux-Château*. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, p. 9-11. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, **XXXII**)
- MARIOTTI J.-F. (2013) – La coutellerie. In : A. DUMONT & J.-F. MARIOTTI (dir.), *Archéologie et histoire du fleuve Charente. Taillebourg-Port d'Envaux : une zone portuaire du haut Moyen Âge sur le fleuve Charente*. Dijon, Editions Universitaire, p. 147-157.
- MARTIN F. (2017) – *Atuatuques, Condruses, Éburons... Culture matérielle et occupation du sol dans le territoire de la future civitas Tungrorum, de la fin de l'âge du fer au début de l'époque gallo-romaine*. ULB, Faculté de Philosophie et Sciences sociales, Créa Patrimoine, 2 volumes. (thèse de doctorat inédite)
- MARTIN F. & DELYE E. (2016) – Le matériel laténien. La céramique. In : E. DELYE (dir.), *Les fortifications celtique et carolingienne du "Rocher du Vieux-Château" à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*. Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, p. 120-126. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, **XXXII**)

(*Modave, Belgique*). Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, p. 92-101. (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, **XXXII**)

METZLER J. (1995) – *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*. Luxembourg, Musée National d'Histoire et d'Art, t. 1, 368 p. (Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, **III**)

METZLER-ZENS N., METZLER J., MÉNIEL P., BIS R., GAENG C. & VILLEMEUR I. (1999) – *Lamadelaïne. Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg, Musée National d'Histoire et d'Art, 471 p. (Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, **VI**)

MOULIS C. (2015) – La maçonnerie en épi : une technique de construction spécifique aux ouvrages militaires des X^e-XII^e siècles ? In : L. JALABERT & V. MULLER (dir.), *Conflits et progrès scientifiques et techniques en Lorraine à travers les siècles*. Actes du colloque de Metz (17-18 octobre 2014). Moyenmoutier, Edhisto, p. 191-210.

NIERMEYER J.F. (1976) – *Mediae latinitatis lexicon minus*. Leyde, Brill.

OSWALD F., SCHAEFER L. & SENNHAUSER H. R. (dir.) (1966-1971) – *Vorromanische Kirchenbauten. Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen*. Munich, Prestel, 3 t. (Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München, **1**)

PERNET L., POUX M. & TEEGEN W-R. (2008) – Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont Beuvray (Nièvre). In : M. POUX (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (17 octobre 2002). Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, p. 103-139. (Collection Bibracte, **14**)

POLFER M. (2010) – Églises et chapelles rurales entre Meuse et Rhin des origines au X^e siècle : les données archéologiques. In : J.-M. YANTE & A.-M. BULTOT-VERLEYSEN (éds.), *Autour du "village" : établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles)*. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (16-17 mai 2003). Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, p. 325-353. (Publications de l'Institut d'Études médiévales : textes, étude, congrès, **25**)

RENOUX A. (2001) – Aux marches du palais : qu'est ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques. In : A. RENOUX (dir.), *Aux marches du palais. Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques*. Actes du VII^e congrès international d'archéologie médiévale, Le Mans – Mayenne (9-11 septembre 1999). Le Mans, LHAM, p. 55-61.

SOHIER J. (2016) – Les complexes palatiaux de Jupille, Chèvremont, Herstal et Düren et leurs rapports avec le siège épiscopal de Liège sous la domination des Pippinides jusqu'en 784. *De la Meuse à l'Ardenne*, **48**, p. 39-64.

STREICH G. (1984) – *Burg und Kirche während des deutschen Mittelalters. Untersuchungen zur Sakraltopographie von Pfalzen, Burgen und Herrnsitzen, Sigmaringen, Thorbecke*. Vorträge und Forschungen: Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte, **29**.

TILKIN-PÉTERS C. (1997) – La rue Sous-le-Château à Huy (Belgique, province de Liège) : premiers jalons d'une chronologie relative de la céramique du Haut Moyen Âge. In : G. DE BOE & F. VERHAEGHE (eds.), *Material Culture in Medieval Europe*. Papers of the "Medieval Europe Brugge 1997", Conference 7, Zellik, p. 333-344.

VANMECHELEN R. & DE LONGUEVILLE S. (2007) – Habitat rural et production céramique : l'atelier de potier de Haillot (Belgique) (X^e-XI^e siècles). In : J. KLAPSTE & P. SOMMER (eds.), *Arts and Crafts in Medieval Rural Environment*. Actes du colloque de Dobogoko, Hongrie (22-29 septembre 2005). Turnhout, Brepols Publishers, p. 245-262. (Ruralia, **VI**)

VAN WERSCH L., DE LONGUEVILLE S., DUSSUBIEUX L., FAGEL N., HATERT F. & DEGRYSE P. (2020) – White pottery production in the Middle Meuse valley: sustainability of clay resources during the early Middle Ages. *Archaeological and Anthropological Sciences* **12(150)**. [<https://doi.org/10.1007/s12520-020-01103-4>]

WILLEMS J. (1990-1991) – L'occupation carolingienne au quartier d'Outre-Meuse à Huy : la fouille de la rue d'Amérique en 1990 (première partie). *Vie Archéologique*, **36**, p. 5-38.

WITVROUW J., GAVA G., BIT R., JAMINON A., MARCHAL J.-C. (2018) – Engis/Hermalle-sous-Huy : campagne de fouilles 2017 au "Thier d'Olné". *Chronique de l'Archéologie wallonne*, **26**, p. 116-117.